

## **DIRECTION DE LA FORMATION CONTINUE**

Dossier suivi par : Sylvie MASCART

Tél : 03 20 29 87 30

Mél : [sylvie.mascart@ira-lille.gouv.fr](mailto:sylvie.mascart@ira-lille.gouv.fr)

## **Préparation au concours interne d'accès aux IRA** **- session 2019 -**

Dans le cadre d'un partenariat IGPDE/IRA une formation présentielle complémentaire à la préparation à distance de l'IGPDE est proposée à l'IRA de Lille. Ce dispositif permet aux candidats de bénéficier de cours, de mises en situations et d'un retour du correcteur ou du jury. Quelques places sont proposées dans ce dispositif aux agents non inscrits à l'IGPDE. Elle est articulée en 3 temps de mars 2019 à début mars 2020 :

### **1. Préparation méthodologique à la note sur dossier + questions**

**Contenu** : 2 + 1 jours de formation en face à face (25-26 mars et 5 avril 2019) + 2 devoirs à réaliser à l'intersession

**Méthodes pédagogiques** : méthodologie et devoirs corrigés.

### **2. Préparation à la RAEP**

**Contenu** : 1 jour (en octobre/novembre 2019) +1 jour de formation avec un travail d'intersession sur le dossier RAEP (les dates seront communiquées par la suite) début mai 2019 .

**Méthodes pédagogiques** : l'objet de la formation est de permettre au candidat de cerner la logique et les attentes du jury, de constituer son dossier avec méthode et de construire un exposé valorisant par un travail individuel et en sous-groupes. Puis le candidat apprendra à présenter son exposé, à répondre aux questions du jury de façon constructive et à gérer le trac par des mises en situation.

### **3. Entraînement aux épreuves (ouvert à tous les candidats).**

Pour une mise en situation en épreuve, les candidats effectuent :

- 2 concours blancs de 4 heures (dans les locaux de l'IRA de Lille). Ils se dérouleront les 10 mai 2019 et 13 septembre 2019 en matinée. Il s'agit des mêmes sujets que ceux proposés par l'IGPDE, la correction IRA est réalisée à partir de la grille élaborée par l'IGPDE.
- 2 passages d'une heure devant un jury fictif seront communiqués début 2020 (dans les locaux de l'IRA de Lille).

### **Modalités d'inscription**

Les candidats intéressés doivent être inscrits préalablement dans le dispositif de formation à distance de l'IGPDE (disponible sur le site de l'IGPDE). Pour vous inscrire au dispositif complémentaire IRA, il vous suffit de remplir le dossier d'inscription ci-joint, et de le retourner, complété, à l'IRA de Lille avant le 28 février 2019. La participation s'élève à **500 euros**. En cas de financement par l'administration, la seconde partie du formulaire ci-joint doit **obligatoirement** être complétée ; la convention sera alors établie entre l'IRA de Lille et l'administration du stagiaire. Toute session inférieure à dix candidats sera annulée.